

PROPOSITIONS CHOIX DES ÉCOLES - CLASSES DE 4 ANS

INTRODUCTION

Lors de la réunion publique du CA du 9 avril courant, le directeur général du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique présentait une liste de quatre (4) établissements susceptibles d'être retenus comme écoles pilotes dans le cadre de la première phase d'implantation du programme destiné à des enfants de 4 ans sous la juridiction du CSF.

Cette présentation mentionnait les raisons de ce choix et également indiquait les raisons qui, selon le directeur général, expliquant la non qualification des six (6) autres établissements candidats.

Lors de cette réunion du 9 avril, les membres du Conseil d'administration, par cinq voix contre deux, rejetaient la proposition du directeur général et le mandatait de présenter une autre possibilité d'établissements retenus. Les membres du CA indiquaient leur souhait de considérer une « grande école » ainsi que d'envisager l'école Franco-nord de Prince-George et planifiaient une nouvelle rencontre publique le 18 avril 2016.

Le 13 avril courant, le directeur général du CSF recevait une lettre de la direction de l'école Victor-Brodeur qui, au nom du Comité des partenaires, l'informait de l'intention de retirer la candidature de l'établissement (voir document en annexe).

Par le présent document, le directeur général présente deux options à l'approbation du Conseil d'administration. La première reprendra la proposition initiale présentée le 9 avril. La seconde tentera d'envisager une autre solution suite aux indications du CA.

PROPOSITION A

Écoles susceptibles d'être sélectionnées

À l'origine, le bureau central, pour des raisons budgétaires, n'envisageait que la sélection de deux (2) établissements pour la mise en œuvre de cette première tranche d'implantation. En raison des caractéristiques de chacune des écoles retenues, ce chiffre peut être porté à quatre (4) pour septembre 2016-17.

Nom de l'établissement	Raisons
de l'Anse-au-sable	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une seule classe de maternelle 20 élèves, donc permet d'envisager qu'une seule classe de 4 ans; • Présence d'une classe à niveau simple en maternelle, donc permet d'envisager une classe de 4 ans à niveau simple; • Présence permanente d'une direction adjointe; • Présence d'une direction entreprenante; • Présence d'un local nécessitant peu de rénovation ou de mise aux normes; • Baisse des effectifs depuis 2011-12; • Établissement homogène de M à 12 ne bénéficiant pas du programme IB; • Centre urbain moyen sans problème de recrutement.
des Deux-rives	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un nombre limité d'inscriptions en maternelle (moins de 20 élèves) donc permet d'envisager un nombre réduit d'élèves de 4 ans; • Présence d'une classe à niveau double en maternelle, donc permet d'envisager une classe de 4 ans à niveau double sans changement de dotation; • Présence d'une direction à temps plein et entreprenante; • Après avoir connu une augmentation en 2014-15, semble connaître un fléchissement des effectifs depuis 2015-16; • Présence d'un local nécessitant peu de rénovation ou de mise aux normes (ancienne garderie); • La même dotation évite les aléas d'un autre recrutement.

<p>des Sept-sommets (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un nombre limité d'inscriptions en maternelle (moins de 20 élèves), donc permet d'envisager un nombre réduit d'élèves de 4 ans; • Présence d'une classe à niveau double en maternelle, donc permet d'envisager une classe de 4 ans à niveau double, sans changement de dotation; • Présence d'une direction entreprenante (63 élèves) et expérimentée à 0.70 ETP. • Connaît une stagnation des effectifs depuis trois (3) ans; • Aucun service préscolaire offert; • Présence de local nécessitant peu de rénovation ou de mise aux normes (mobilier préscolaire).
<p>La Vérendrye</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un nombre limité d'inscriptions en maternelle (moins de 20 élèves) donc permet d'envisager un nombre réduit d'élèves de 4 ans; • Présence d'une classe à niveau double en maternelle, donc permet d'envisager une classe de 4 ans mais avec changement de dotation qui éviterait une classe à trois niveaux en 4^e -5^e -6^e année; • Présence d'une direction à 0.60 ETP possédant une formation universitaire en enseignement préscolaire, entreprenante et expérimentée; • Connaît une légère augmentation des effectifs depuis deux (2) ans, mais subit la concurrence de l'ouverture de programmes d'immersion; • Présence de local nécessitant que peu de rénovation ou de mise aux normes (toilettes); • Présence dans la région de personnel qualifié (enseignante certifiée, éducatrice certifiée).

La direction générale tient à mentionner que cette proposition, pour de multiples raisons, offre la meilleure situation pédagogique et budgétaire pour le CSF.

Établissement	Ressources humaines	locaux	
de L'Anse-au-sable	150 000 \$	50 000 \$	
des Deux-rives	50 000 \$	< 50 000 \$	
des Sept-sommets	50 000 \$	50 000 \$	
La Verendrye	150 000 \$	50 000 \$	
TOTAL	400 000 \$	200 000 \$	600 000 \$

PROPOSITION B

Écoles susceptibles d'être sélectionnées

Nom de l'établissement	Raisons
des Pionniers-de-Maillardville	<ul style="list-style-type: none"> • Trois (3) à quatre (4) classes permettant échange entre les enseignants; • Baisse des effectifs de la maternelle en 2015-16; • Direction et communauté entreprenante; • Grand centre urbain sans problème de recrutement.
des Sept-sommets	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un nombre limité d'inscriptions en maternelle (moins de 20 élèves), donc permet d'envisager un nombre réduit d'élèves de 4 ans; • Présence d'une classe à niveau double en maternelle, donc permet d'envisager une classe de 4 ans à niveau double, sans changement de dotation; • Présence d'une direction entreprenante (63 élèves) et expérimentée à 0.70 ETP; • Connait une stagnation des effectifs depuis trois (3) ans; • Aucun service préscolaire offert; • Présence de local nécessitant peu de rénovation ou de mise aux normes (mobilier préscolaire).

La direction générale tient à indiquer que cette option présente certains inconvénients à considérer.

- a) L'élimination de l'école de La Vérendrye prive le CSF de l'implication d'une direction possédant une formation universitaire en enseignement préscolaire ainsi que le maintien d'une classe à trois (3) niveaux.
- b) L'incapacité à déterminer le nombre d'élèves susceptible de rejoindre le programme des 4 ans à l'école des Pionniers-de-Maillardville, place le CSF dans une situation périlleuse et imprévisible. La multiplicité des projets (IB, sports-étude, construction) met une pression sur une équipe de direction peu spécialisée en petite enfance.

Établissement	Ressources humaines	locaux	
Pionniers-de-Maillardville	600 000 \$	100 000 \$ à 150 000 \$	
des Sept-sommets	50 000 \$	50 000 \$	
TOTAL	650 000 \$	150 000 \$ à 200 000 \$	800 000 \$ à 850 000 \$

CONCLUSION

La direction générale du CSF est consciente que d'autres panachages peuvent être envisagés. Toutefois, à des fins de besoins de préparation, elle encourage le Conseil d'administration de prendre une décision lors du CA public du 18 avril courant.